

Info-Shenley

Informez-vous de ce qui se passe chez vous!

BIBLIOTHÈQUE/JEU

Tous les mercredis de 9h à 11h et de 18:30 à 20:00. Visitez nos nouveaux locaux dans le sous-sol du CPE au 463 rue Principale. Entrez par la porte gauche à l'avant de la bâtisse.

CARDIO SHENLEY

Abonnement annuel seulement au 418 485-6738 (204). 15% de rabais avec votre carte-loisirs. Ouvert 24/7.

PLATEAU SPORTIF

Gratuit avec votre carte-loisirs ou passe de saison du lundi au jeudi de 9h à 22h. Paniers de basketball toujours disponibles, autres sports sur demande.

PATINOIRE

Voir horaire à la dernière page. Informez-vous des avantages de la carte-loisirs ou accès-glace.

SKI DE FOND

Location gratuite à l'aréna sur les heures de patinoire ou en semaine au 418 485-6738 (204).

Pour une parution dans l'info-shenley, envoyez votre matériel avant le 15 du mois à kchampagne@sthonoredeshenley.com



www.sthonoredeshenley.com

Joyeuse St-Valentin

SPECTACLE DE MAXIM MARTIN LE 9 FÉVRIER



Il reste encore quelques places de disponibles pour le spectacle de Maxim Martin le 9 février au Centre Multifonctionnel Desjardins. L'humoriste sera sur scène à 19h30 suivi du groupe les Trinkeux pour une fin de soirée musicale bien divertissante.

Les billets à 40\$ sont disponibles à la Quincaillerie Champagne, au Magasin Rolland Bolduc Bolduc, à la boutique Gros Câlins 2.0, au dépanneur de l'Érable et à l'Épicerie Shenley inc. On vous attend dès 18h30 pour une belle soirée entre amis.

Aviez-vous pensé à offrir Maxim Martin en spectacle à votre conjoint(e) pour la St-Valentin? Une belle attention suivi d'une belle soirée entre amis... tout le monde est gagnant!



Brunch de la St-Valentin



De 8 à 13 hre le 11 février 2024
au Centre Multifonctionnel Desjardins
organisé par les Filles d'Isabelle et
les Chevaliers de Colomb

REER et CELI

Cotiser, ça allège l'esprit

On vous accompagne dans
la réalisation de vos projets.

Cotisez en ligne
ou avec votre conseiller.

desjardins.com/reerceli

 **Desjardins**
Caisse des Sommets
de la Beauce



Réservation 418-227-2626

L'horaire du centre d'appel est
du lundi au vendredi de 8h à 16h.

L'horaire du taxi collectif est
du dimanche au samedi du 7h à 21h



informations

Pour nous joindre

418-227-1607 | 418-625-2607
477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90)
Saint-Georges, G5Y 3L1
www.esperanceetcancer.org
Suivez-nous sur 

Centre de Rénovation



417, Rang 9, Saint-Honoré-de-Shenley (Québec) G0M 1V0

Tél. : 418 485-6459



Courriel : info@quincailleriechampagne.ca

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE

Julie Trépanier

- Orthothérapie
- Ostéodynamie
- Massothérapie

477, rue Principale, St-Honoré
418.313.7610

Suivez moi sur
facebook



Le conseil a résolu

Législation

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour auditer la reddition de compte pour le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour auditer la reddition de compte pour le programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Le conseil autorise que l'entente avec les Premiers Répondants soit signée par monsieur le maire Dany Quirion et monsieur le directeur général, Pier-Oliver Busque.

Le conseil autorise la direction générale, avec la collaboration de la MRC Beauce-Sartigan, à mettre en vente pour taxes les propriétés qui ne respectent pas les modalités du règlement de taxation, soit le non paiement des taxes de l'année en cours.

Le conseil approuve les dépenses d'un montant de 43 663.74\$ plus taxes relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera résiliée.

Le conseil approuve les dépenses d'un montant de 20 903.12\$ plus taxes relatives aux travaux d'amélioration

réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera résiliée.

Le conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024.

Le conseil adopte le plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

M. Alain Poulin donne avis de motion qu'un règlement décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2024 ainsi que les modalités de leur perception sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Alain Poulin dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

Finances

Le conseil autorise que le montant de 16 491.76\$ avec taxes soit payé à la firme JM Pomerleau pour les travaux effectués cette année aux différentes installations de la municipalité et que le montant soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer un audit des états financiers de la Municipalité pour l'année financière 2023.

Le conseil autorise l'utilisation du surplus cumulé de la municipalité pour atteindre l'équilibre budgétaire pour son année 2023.

Matériaux – Équipements – Fournitures – Travaux

Le conseil accepte les directives de changements no 27 proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE au montant 1 204.25\$ plus taxes pour l'ajout d'un appareil de mesurage pour la borne de recharge existante et que ce montant soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

Le conseil accepte les directives de changements no 29 proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE au montant 1049.60\$ plus taxes pour l'ajout d'une prise électrique pour l'aspirateur central et que ce montant soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

Le conseil accepte les directives de changements no 30 proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE au montant 3946.02\$ plus taxes pour le changement de clôture à l'aire de jeux extérieure et que ce montant soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

Le conseil accepte les directives de changements no 32 proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE d'un crédit d'un montant 466.69\$ plus taxes pour la peinture dans l'aire de jeux.

Le conseil accepte la recommandation de la firme WSP et effectue le septième paiement d'un montant de 56 289.25\$ taxes incluses, via le règlement d'emprunt et le solde via le surplus cumulé de la municipalité, à la firme Construction JL Groleau Inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

Le conseil donne le mandat à la firme d'arpenteur-géomètre Francis Carrier pour arpenter un terrain inutilisé appar-

tenant à la municipalité que le conseil municipal désire vendre.

Le conseil autorise le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires pour mettre en place un projet d'entente pour la vente d'un terrain inutilisé appartenant à la municipalité.

Le conseil demande que la signalisation pour annoncer la traverse de véhicules hors route aux intersections de la route 269 et du rang 9 soit changée via le MTQ.

Le conseil autorise le deuxième paiement à Excavation Doris Drouin inc. au montant de 89 922.58 \$ taxes incluses pour les travaux au terrain de tennis et que celui-ci soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

Loisirs et Culture

Le conseil autorise la location gratuite de l'aréna, de la glace et de 5 chambres de joueurs pour l'organisation du tournoi des pioches du 31 décembre 2023 sous condition que la salle soit remise à l'ordre pour le 1er janvier à midi à M. Miguel Goupil.

Le conseil autorise la location gratuite du gymnase pour les cours d'initiation au volleyball pour les 10-14 ans à partir du 17 janvier à M. Pierre-Olivier Lachapelle pour 10 semaines.

Personel

Le conseil autorise monsieur Yannick Drouin à opérer la zamboni au tournoi des pioches le 31 décembre 2023.

Divers

Le conseil autorise la tenue de ventes de garage gratuitement le 1^{er} et 2 juin 2024 sur son territoire.



Sur la photo : L'équipe gagnante avec le trophée et plusieurs membres de la famille Poulin.

C'est l'équipe des oranges qui a remporté le légendaire **Tournoi des Pioches** du 31 décembre dernier.

Cette année, la municipalité a souligné l'importante implication de M. Yves Poulin dans le sport communautaire à St-Honoré avec l'ajout d'un trophée à son nom. Ce grand bénévole, décédé en 2012, a participé à plusieurs événements dont la création de ce tournoi en 1982.

Merci M. Poulin!



Les détenteurs de carte loisirs ont un accès supplémentaire à la patinoire cet hiver. En plus des plages horaires avec surveillance, la patinoire est accessible avec la carte du lundi au jeudi de 5h à 22h et le dimanche de 16h à 22h. Comme aucun surveillant n'est sur place, nous recommandons d'y aller en petit groupe et que les enfants de 12 ans et moins soient toujours accompagnés de plus vieux. Le port du casque est obligatoire en tout temps. Le protège-cou et les gants sont obligatoires pour la pratique du hockey libre. Plus d'info au 418 485-6738 (204)

Location d'allée de curling

à partir du 18 mars
au 418 485-6738 (204)
57\$/hre par allée



Tournoi le 6 avril
Détails à venir

FILLES D'ISABELLE



Les Filles d'Isabelle sont invitées à leur réunion régulière mardi le 13 février à 19:30 au sous sol de l'église. Une Valentine sera tirée au hasard. On porte du rouge. Il y aura aussi le tirage des rallyes maison.

Les cartes de membres sont payables auprès de notre secrétaire financière Mme Aurore Roy 418-485-6623.
Merci, Henriette régente

Mot de la promaïresse

Chers citoyens et chères citoyennes,

Ce mois-ci, je voulais prendre le temps de vous expliquer le fonctionnement des programmes de subvention existants pour la réalisation de projets de reconstruction de routes. Cela vous permettra de comprendre comment et pourquoi certains rangs sont priorisés pour des subventions versus d'autres.

D'abord, les routes au Québec sont classées en catégorie.

- **Routes collectrices** : Ce sont des routes identifiées par le ministère des Transports du Québec qui relient une municipalité (de moins de 5 000 habitants) et un centre urbain (dans notre cas, Saint-Georges). C'est le MTQ qui se charge de l'entretien estival (réasphaltage, rechargement des accotements, creusages de fosses, etc.), l'entretien hivernal de même que les projets de reconstruction de ces routes collectrices. Le MTQ paie 100% des dépenses de ces routes et c'est le MTQ qui décide des interventions à réaliser sur ces routes.

Pour St-Honoré : rue Principale, rang 6 Nord

* Concernant la rue Principale, la municipalité paie les coûts de remplacement et d'entretien des conduites d'aqueduc et d'égout.

- **Routes locales de niveau 1** : Autres routes identifiées par le MTQ qui permettent de relier des municipalités à un centre urbain. À noter que le Grand-Shenley permet aux citoyens de St-Hilaire de Dorset de se rendre à St-Georges (centre urbain).

Pour St-Honoré : rang 4 Nord et Grand-Shenley

- **Routes locales de niveau 2** : Routes donnant accès à des propriétés habitées en permanence. Il existe deux types de routes locales de niveau 2. Les routes qui permettent de se rendre dans une autre municipalité et les routes cul-de-sac.

Pour St-Honoré : Petit Shenley, rang 9

et (cul-de-sac) rang 4 Sud, rang 6 Sud, rang 10

Programmes de subvention pour les différentes routes

Comme mentionné ci-dessous, les routes collectrices sont gérées par le MTQ donc c'est eux qui déterminent quand ils effectuent des travaux sur ces routes grâce à leur système de planification. Également, le MTQ doit travailler en collaboration avec les municipalités lorsqu'il y a un réseau d'aqueduc et d'égout sous la route (rappelons que les municipalités paient les conduits d'aqueduc et d'égout). Ainsi, la municipalité doit déterminer avec les ingénieurs si les conduits sont à remplacer et être en mesure de les payer au moment où le MTQ veut réaliser les travaux.

En ce qui concerne les routes locales de niveau 1 et 2. Le gouvernement offre un programme de subventions afin d'aider les municipalités à réaliser des travaux sur les routes priorisées par le gouvernement. Dans l'enveloppe monétaire attribuée aux routes locales, plus d'argent est disponible pour les projets sur des routes de niveau 1. D'ailleurs, actuellement les projets réalisés sur des routes de niveau 1 sont subventionnés à 85%. Ensuite, le gouvernement priorise les routes de niveau 2 qui permettent de relier des municipalités. Les projets sur des routes de niveau 2 reliant des municipalités sont

subventionnés à 70% actuellement. Également, le gouvernement favorise les projets qui consistent à améliorer la structure des routes. Donc, le gouvernement ne priorise présentement pas de projets qui consistent à seulement asphalter un rang. Également, le programme de subvention ne priorise pas un projet réalisé dans un rang cul-de-sac. Il ne faut pas oublier que l'enveloppe budgétaire doit être répartie dans l'ensemble des régions du Québec et qu'actuellement il y a beaucoup de routes à réparer.

En sachant toutes ces informations, votre conseil municipal et l'équipe municipale ont déposé différents projets au cours des dernières années dont un projet d'amélioration du rang 4 Nord et un projet d'amélioration du rang Petit Shenley. Nous avons reçu une réponse positive pour le projet du rang 4 Nord qui sera subventionné à 85% (un peu plus de 1 million de dollars) et débutera au début de l'été 2024. Le projet consiste à refaire la structure de la route sur 400 m tout en réasphaltant 2,5 km.

En conclusion, plusieurs éléments sont à prendre en compte lorsque le conseil municipal choisit d'améliorer une route. Sachez également que nous travaillons toujours avec des ingénieurs qui nous aident à identifier les secteurs à améliorer et qui conçoivent les plans afin d'améliorer le plus efficacement nos routes. Cependant, il ne faut pas oublier que certains éléments sont hors de notre contrôle et qu'aucun projet ne peut être parfait. Également, il faut toujours s'assurer que nous avons la capacité financière pour réaliser les projets et c'est pourquoi votre conseil municipal réalise des projets subventionnés qui permettent d'en faire plus avec moins d'argent.

Carte d'accès à la patinoire :

Les détenteurs de carte-loisirs ou de carte accès glace peuvent utiliser la patinoire du lundi au vendredi de 5h à 22h et le dimanche de 16h à 22h lorsqu'il n'y a pas de location. Rappelons que seulement les détenteurs de la carte peuvent accéder à la patinoire. Ceux qui ne possèdent pas la carte peuvent utiliser la patinoire sur les plages de patinage libre et de hockey libre ou en louant la glace. Informez-vous au service des loisirs au 418-485-6738 poste 204.

Rappelons que lorsque les citoyens utilisent leur carte d'accès à la patinoire, il n'y a pas de surveillant, mais un système de caméra permet de valider le respect du matériel et des règles. De plus, en tout temps, les utilisateurs de la patinoire doivent obligatoirement porter un casque et ce dernier doit être attaché. Cette obligation est en vigueur pour des motifs de sécurité et les utilisateurs qui ne respecteront pas cette obligation pourraient se voir refuser l'accès à la patinoire. Nous comptons sur votre bonne collaboration pour que tout se passe bien et que l'on puisse maintenir l'accès à la patinoire avec la carte dans les prochaines années.


promaïresse

Clôture des fêtes du 150^e anniversaire de St-Honoré

Bonsoir paroissiens et paroissiennes de Saint-Honoré, Nous voilà rendu au terme de notre année de festivités du 150^e anniversaire de fondation de Saint-Honoré-de-Shenley. Ensemble, nous avons souligné tout ce que nos ancêtres ont accompli depuis leur arrivée en terre beauceronne. Nous avons organisé diverses activités afin de se souvenir et de revivre les années où la vie au quotidien se déroulait à un tout autre rythme. La fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste fût le moment culminant de nos célébrations. Une grande parade historique dans les rues du village a permis de se remémorer ce qu'était la vie des premiers colons de notre municipalité à une époque bien différente de la nôtre. Nous avons pris le temps de prier lors de la

messe d'antan et de fraterniser au brunch des retrouvailles. Nous avons passé en revue l'histoire de St-Honoré tout en mangeant un repas typique des habitants lors du repas d'époque. Maintenant, à l'aube de la nouvelle année qui s'annonce, c'est à nous, citoyens et citoyennes de St-Honoré, que revient d'inscrire dans l'histoire de notre municipalité les nouveaux projets et les nouvelles réalisations qui feront que notre communauté continuera de rayonner pendant plusieurs décennies encore. Bonne année et au plaisir de partager avec vous les nouvelles pages d'histoire que nous écrirons ensemble dans les prochaines années.

Que notre saint Patron nous accompagne.



CHRONIQUE PASTORALE

Notre belle paroisse comporte aussi deux évêques : saint Hilaire et saint Honoré. Le premier, saint Hilaire naît au sein d'une famille riche et noble, en Aquitaine, dans le sud-ouest de la France. Jeune adulte, Hilaire, doué pour les études, cherchait un sens à la vie. Il cherchait où se trouvait le bonheur. Pourquoi vivre et mourir par la suite? Dieu existe-t-il? La mort lui était insupportable. Alors qu'il lisait l'Évangile de saint Jean, Hilaire trouva réponse à plusieurs de ses questions. Cette lecture sur l'Incarnation et la résurrection fut une révélation qui changea sa vie.

Hilaire demanda le baptême vers l'âge de 30 ans et sa renommée fit de lui une ressource indéniable dans sa communauté. Il fut nommé évêque de Poitiers, en France et sa vie d'évêque fut ponctuée de combat contre les fausses idées sur la Trinité et la crise arienne. Il fut exilé en Phrygie (dans la région d'Ankara, capitale de la Turquie actuelle) pour avoir pris cette position. Baigné par la culture grecque de l'époque,

Hilaire fut le premier à introduire dans sa traduction latine les délicatesses et subtilités de cette langue. Son ouvrage le plus connu est : De Trinitate.

Hilaire revint en France et mourut à Poitiers en 367 ou 368. Le pape Pie IX l'éleva du rang de Docteur de l'Église en 1851. La commémoration de ce saint est le 13 janvier.

Comme plusieurs Canadiens-Français étaient originaires de la région du Poitou, cette communauté fut placée sous ce patronage en souvenir de leur pays d'origine.

Bonne saint Valentin.
Daniel Garant,
Agent de pastorale
Unité missionnaire Beauce-Sud



ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE PENTECÔTE

Bonjour chers voisins,

J'espère que vous aimez les histoires, parce que j'ai dans l'idée de vous en partager une à chaque mois. Il y en aura plusieurs tirées de la Bible, mais aussi des faits vécus ou des histoires fictives, peu importe, pourvu qu'on puisse ressortir quelques délicieuses leçons à se mettre sous la dent. Voici donc la première:

« Jésus dit au malade : « Mon ami, tes péchés te sont pardonnés. » Les maîtres de la loi et les Pharisiens se mirent à penser : « Qui est cet homme qui fait insulte à Dieu ? Qui peut pardonner les péchés ? Dieu seul le peut ! » Jésus devina leurs pensées et leur dit : « Pourquoi avez-vous de telles pensées ? Est-il plus facile de dire : "Tes péchés te sont pardonnés," ou de dire : "Lève-toi et marche" ? Mais je veux que vous le sachiez : le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés. » Alors il adressa ces mots au paralysé : « Je te le dis, lève-toi, prends ta civière et rentre chez toi ! »

Aussitôt, l'homme se leva devant tout le monde, prit la civière sur laquelle il avait été couché et s'en alla chez lui en louant Dieu. » (Luc 5: 20-25 – BFC)

C'est personnellement ce que j'ai vécu, du moins presque. Je n'ai pas été guéri d'une paralysie physique, mais d'une rage contre l'humanité et découragement profond, ce qui est très handicapant, vous en conviendrez! Mais par-dessus tout, c'est le fait d'être pardonné, en paix, libre, déclaré juste par Dieu qui fait vraiment de moi, comme tous ceux qui sont en relation profonde et vraie avec Jésus, quelqu'un qui loue Dieu, qui vit pour Lui et Le célèbre jour après jour.

Au plaisir d'apprendre à partir d'histoires avec vous !

Jean-Mathieu Loignon,
pasteur de votre église évangélique à Shenley





CHRONIQUE DE MA BIBLIO

Viens voir ta bibliothèque!

Le local situé au sous-sol du 463 rue Principale est ouvert tous les mercredis entre 9h et 11h ainsi qu'en soirée de 18h30 à 20h. N'oubliez pas de rapporter vos livres pour regarnir les tablettes!

La section jeux de société est toujours disponible.



Brunch de la Saint-Valentin à Saint-Honoré-de-Shenley

Quand : Dimanche 11 février 2024 de 8h à 13h

Où : Au Centre multifonctionnel Desjardins de St-Honoré-de-Shenley

Prix 13 ans et plus : 20,00\$ par personne

Prévente 13 ans et plus : 15,00\$ par personne

Enfants de 6 à 12 ans : 10,00\$

Enfants de 5 ans et moins : gratuit



Billets en vente

Épicerie Shenley : (418) 485-6813

Henriette Mathieu : (418) 485-6361

Quincaillerie Champagne : (418) 485-6459

Vente de produits d'érable : Cornets, suçons, caramel, ...

Organisé par les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb

Les profits serviront à l'entretien de notre église.

Bienvenue à toute la population et aux gens de l'extérieur



PROGRAMMATION DE LA MUN



Inscription au 418 485-6738 (204)

Cerveau en forme

Date : Mercredis à 10:00

Catégorie : Adulte et aîné

Coût : Gratuit

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

Patin de base

Date : Samedi à 13h30

Coût : 15\$ par cours

Lieu : Aréna

**15%
de rabais
avec votre
carte loisir!**

Zumba

Date : Mardi à 18h30

Coût : 15\$ par cours

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

**15%
de rabais
avec votre
carte loisir!**

Danse latine et disco

Date : Mardi à 13h30

Coût : 50\$ pour la session

Catégorie : 55 ans et plus

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins et municipalités avoisinantes (info sur demande)

**15%
de rabais
avec votre
carte loisir!**

Atelier de hockey et de patinage artistique en mars. Détails à venir

Tournoi Eugène Fortin



La 2^e édition du tournoi de hockey Eugène Fortin aura lieu le 2 mars 2024 à St-Honoré.

Vous avez jusqu'au 17 février pour inscrire vos enfants en remplissant ce formulaire : <https://shorturl.at/dABZ3>

Du hockey pour les jeunes de 7 à 15 ans dans une ambiance amicale, viens les encourager!

FÉVRIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La piste cyclable à l'ouest du Centre Multifonctionnel se transforme en sentier de raquette et de ski de fond. Location gratuite d'équipement à l'aréna.				1	2	 Hockey libre 9h à 10h30  Patin libre 10h30 à 12h 
 Hockey plaisir 9-11 ans 9h30 St-Honoré #1 11h10 St-Honoré #2  Hockey libre 13h à 14h30  Patin libre 14h30 à 16h 4	5	 Patin libre 18h à 20h  Hockey libre 20h à 21h 6	 7	8	 9	 Hockey libre 9h à 10h30  Patin libre 10h30 à 12h  10
 Hockey libre 13h à 14h30  Patin libre 14h30 à 16h Brunch de la St-Valentin 11	12	 Patin libre 18h à 20h  Hockey libre 20h à 21h 13	 14	15	PÉDAGO  Hockey libre 9h à 10h30  Patin libre 10h30 à 12h 16	 Hockey libre 9h à 10h30  Patin libre 10h30 à 12h  17
Hockey plaisir 9-11 ans 9h30 St-Honoré #1 11h10 St-Honoré #2  Hockey libre 13h à 14h30  Patin libre 14h30 à 16h 18	19	 Patin libre 18h à 20h  Hockey libre 20h à 21h 20	 21	22	 23	 Hockey libre 9h à 10h30  Patin libre 10h30 à 12h  24
Hockey plaisir 9-11 ans 9h30 St-Honoré #1 11h10 St-Honoré #2  Hockey libre 13h à 14h30  Patin libre 14h30 à 16h 25	26	 Patin libre 18h à 20h  Hockey libre 20h à 21h 27	 28	29		

GARDIENS AVERTIS



Alexia Bilodeau 418 485-6465
fille de Cynthia Grondin
 Samuel Boisvert 418 485-7885
fils de Rachel D. Bélanger et Francis Boisvert
 Camille Boucher 418 313-7610
fille de Julie Trépanier et Steeve Boucher
 Émilie Cyr 418 313-8677
fille de Nancy Quirion et François Cyr
 Anaève Leclerc 418 313-3227
fille d'Isabelle Plante et de Philippe Leclerc



Bibliothèque ouverte
 mercredi : 9h à 11h
 et 18h30 à 20h



Cueillette
 des ordures
 Veuillez sortir
 vos bacs la veille



Cueillette des
 matières recyclables
 Veuillez sortir
 vos bacs la veille



Séance régulière du
 conseil municipal
 1^{er} mardi du mois à 19h
 sauf exception



Comptoir familial
 mercredi : 13h à 16h
 samedi : 9h à 12h



Filles d'Isabelle
 2^e mardi du mois
 19h30 au local
 de l'âge d'or

GRUPE **Sutton** NOUVELLE **DEMEURE**
 AGENCE IMMOBILIÈRE



Fanny Robitaille
 Courtier immobilier
 418 230 2608
 frobitchaudsutton@gmail.com

L'ÉQUIPE
 REALTY & SOUS



Sonia Robichaud
 Courtier immobilier
 418 818 6544
 srobichaudsutton@gmail.com

www.suttonbeauce.com



SARTIGAN
The Strip Specialist

888, Route de Shenley Est
 Saint-Honoré de Shenley
 (Québec) CANADA G0M 1V0
 Tél. : 418.485.6797, poste 221
 Fax : 418.485.6745
 k.roy22@hotmail.ca
 www.sartigan.com

Nous sommes présentement à la
 recherche de candidats pour
 combler les postes suivants :

- Journaliers (ères)
- Jour, Nuit et Fin de semaine
- Électromécanicien (ne)
- Soir ou Nuit

Travail à temps plein
 et à l'année!